

USAM
Case postale
3001 Berne

Lausanne, le 5 mars 2006
S:\COMMUN\POLITIQUE\Position\2006\POL0606.doc
JUG/rf

Projet de SUVA : Procédure unifiée de communication des salaires (PUCS)

Messieurs,

Vous nous avez consultés sur un projet de procédure unifiée de communication des salaires (PUCS). Ce projet, qui est une initiative conjointe de la Suva et de l'AVS, vise à simplifier la transmission des déclarations et données de salaires grâce à un envoi électronique unique aux différents organismes qui doivent disposer de ces données de par la loi (assurance accident, caisse AVS et administration fiscale).

L'allègement des charges administratives des entreprises est un des chevaux de bataille de la CVCI et toute mesure y contribuant doit être soutenue. Le projet représente, du moins en théorie, une solution technique de nature à procurer des allègements significatifs pour les entreprises. Les échanges avec les assurances sociales et les autorités fiscales représentent près de 50 % des charges administratives des entreprises. Il convient toutefois de veiller à ce que les solutions envisagées ne soient pas de nature, sous couvert de simplification, à créer d'autres problèmes pour les entreprises. La sécurité des données est sans conteste un des éléments qui soulève le plus de questions. Il paraît tout d'abord dangereux de permettre une centralisation de l'ensemble des données salariales à l'extérieur de l'entreprise auprès d'un seul intervenant – la Suva par exemple – qui serait chargé de l'administration d'un serveur central. Nous relevons à ce sujet que les caisses AVS de Suisse romande se déclarent fermement opposées à ce que la Suva soit habilitée à gérer un serveur central et ait donc accès à d'autres données que celles la concernant.

Sur le principe, nous approuvons la mise en place d'une procédure unifiée de communication des salaires et considérons qu'elle amènerait potentiellement une simplification et un allègement des charges administratives. Le projet tel que nous est présenté pose plusieurs questions, principalement en ce qui concerne l'administration et la surveillance du serveur central.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces lignes, nous vous prions d'agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

CHAMBRE VAUDOISE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Guy-Philippe Bolay
Directeur adjoint

Julien Guex
Sous-directeur